

<b>Zeitschrift:</b>	Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker
<b>Band:</b>	- (1940)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Le traitement de l'hyertonie et de l'atonie musculaires par le massage
<b>Autor:</b>	Leibacher, Otto
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-931033">https://doi.org/10.5169/seals-931033</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Normalement tous les muscles sont excitables par le courant faradique. L'excitabilité peut, selon le degré de la maladie du nerf, diminuer ou disparaître tout à fait. Les muscles qui ne répondent pas ne seront pas traités avec le courant faradique. Si l'excitation faradique est abolie, on aura recours au courant galvanique qui sera appliqué dans de courts intervalles rythmés avec une électrode négative, munie d'un interrupteur à myin. De cette manière les muscles paralysés doivent travailler. L'électrologue exercé peut faire des observations très intéressantes en ce qui concerne la réponse du muscle et la qualité de la réaction. Pendant que le muscle normal répond rapidement, le muscle paralysé réagit lentement; de même dans l'excitation galvanique, la secousse de fermeture positive peut-être plus petite dans sa valeur que dans la secousse de fermeture négative, ce qui devrait être normalement l'inverse. On parlera dans ce cas d'une réaction de dégénérescence, ce qui autorise à établir un pronostic défavorable. A côté de la méthode de l'interrupteur manuel qui est toujours appliquée là où il s'agit de muscles isolés, l'appareil Bergonié et le Tonisateur peuvent rendre de bons services, par exemple dans la polynévrite et la paralysie infantile, ce qui permet aussi une économie de temps.

Le traitement de la paralysie faciale demande une prudence toute particulière, suivant la gravité on emploie le courant galvanique ou le courant faradique, mais, quel que soit le courant utilisé, il doit rester dans le cadre du supportable, car la dose nuisible est rapidement atteinte, il se produit alors des contractures tétaniques difficilement curables ou quelquefois pas du tout, de plus ces malades sont particulièrement sensibles dans la région du frontal et du zygomatique, si bien qu'en appliquant des doses de courant trop fortes, on leur cause des souffrances inutiles au point qu'ils préfèrent renoncer au traitement. On pourra aussi appliquer de légers effleurages sur la moitié de la face malade et faire exécuter des mouvements de gymnastique active sous forme de relèvement de la lèvre ou de l'aile du nez, plissement du front, occlusion des paupières etc. L'usage de l'alcool et du tabac sont à déconseiller, au moins jusqu'à la guérison.

## **Le traitement de l'hypertonie et de l'atonie musculaires par le massage**

par Otto Leibacher, Zurich

Le masseur qui, la plupart du temps, a à s'occuper de la musculature et des organes moteurs, a constamment affaire à des cas d'hypertonie (excitation exagérée) et d'atonie (relâchement). Les symptômes subjectifs de l'hypertonie sont une sensation de raideur et de tension pouvant aller jusqu'à la souffrance et à l'incapacité de se mouvoir.

La palpation permet de reconnaître aisément le muscle atteint, quand on palpe transversalement ses fibres. On arrive par là à constater des modifications dans les couches profondes des muscles. On peut y constater des enflures, une tension élevée et une raideur anormale, des indurations de fibres, des infiltrations, des nodosités. La palpation exige non seulement des connaissances sérieuses en anatomie et en physiologie et la capacité de discerner des différences, mais encore un don naturel spécial et un sens tactile développé par l'exercice et l'expérience.

La constatation du résultat de la palpation et d'un état de fait ne constituent pas en elle-même un diagnostic proprement dit et, par conséquent pas un dépassement de nos compétences; mais il est indispensable de connaître ce résultat pour déterminer la localisation du mal et la technique de massage à appliquer. Seulement de cette façon, par la répartition et la dissolution des substrates, nous pouvons provoquer le relâchement thérapeutique désiré.

Pour diriger la palpation, elle doit être précédée d'un examen des fonctions de l'appareil musculaire par le moyen de l'exécution de mouvements

actifs et passifs. J'ai rencontré la plupart des cas d'hypertonie dans les régions de la nuque des épaules et de la colonne vertébrale, notamment dans la région sacrolombaire, puis à l'arrière du bassin. Notons en passant que certaines affections des organes internes et du système nerveux central, ainsi que des phénomènes colloïdo-chimiques, de sécrétions internes, peuvent avoir pour effet des hypertonies. Les exercices sportifs aussi, surtout s'ils sont inhabituels, provoquent des hypertension temporaires qui doivent être traitées en conséquence.

Quant à la nature de l'hypertonie musculaire, il règne, on peut bien le dire, comme au sujet de bien d'autres domaines de la médecine, de grandes divergences d'opinion. Certains auteurs, comme Müller de Gladbach, prétendent une influence prépondérante à l'hypertonie, d'autres, comme Fischer, à la myalgie, d'autres encore, comme Schade, à la myogélose, etc. Les uns en recherchent l'origine dans une alimentation défective ou dans des anomalies de l'assimilation, des modifications des tissus, le surmenage des muscles, le manque de mouvement, une constitution neurotique, une infection ou l'alcoolisme. On a constaté que des tensions et des douleurs musculaires peuvent se produire sans modifications histologiques manifestes, ou l'inverse, que l'hypertonie peut ne pas être accompagnée de douleurs et que des douleurs ne sont pas d'hypertonie et que, dans les deux cas, la palpation ne décelle ni induration de fibres, ni infiltrations, ni nodosités; on trouve même des auteurs pour traiter d'imagination pure les transformations que nous dévoile la palpation! Or, le masseur discerne bel et bien des modifications en palpant; ils les sent parfaitement, constate leur disparition graduelle en même temps que l'amoindrissement des douleurs qu'elles engendrent: il lui est impossible d'éviter le danger de confondre l'hypertonie avec les contractions et les douleurs défensives en adaptant la pression de la main au degré d'excitation, c'est-à-dire en ne dépassant pas un certain degré d'excitation. C'est là affaire d'intuition et d'expérience.

(à suivre)

**Section de Genève.** Nous attirons l'attention de nos membres sur le fait, que le retard dans le paiement des cotisations cause des difficultés, soit à notre trésorière, soit à la trésorière du Comité central. Nous leur recommandons de le faire en plusieurs versements, si leur est difficile de le faire en une fois. Les cotisations peuvent être payées sans frais au compte de chèques de Mme. Boder: I. 2088. Dans la prochaine assemblée générale, nous aurons d'importantes décisions à prendre. Venez-y nombreux. Le Comité

**Liegenschaft** mit modernstem und besteingeführtem Institut für Heilbäder, Massage, Pédicure, umständehalber zu verkaufen Massiver Bau mit 3 Wohnungen, 3 Garagen, Hofraum, Garten, Zentralheizung, Inventar. Interessenten mit einem nötigen Kapital von ca. Fr. 20000.—, wollen sich melden bei **Schw. Fanny Schmid, Wil** (Kt. St. Gallen).

## A LA PHARMACIE PRINCIPALE

GENÈVE, 11 Rue du Marché

La plus vaste et la mieux organisée de toute la Suisse

**Produits frais**

**Prix avantageux**

LE PLUS GRAND CHOIX EN ARTICLES DE :

Droguerie Médicinale	Articles de toilette	Bandages
Herboristerie	Articles pour bébé	Bas à varices
Parfumerie	Orthopédie	Optique et Photo
Articles sanitaires		



## BAS DURUZ

pour varices et jambes fatiguées

FIL ou LASTEX

Genève - Croix-d'Or 3

## SAVON D'IODE

du Dr. Obermayer

Excellent pour les massages  
amaigrissants

Le pot No. 1: Simple: Fr. 4.50

Le pot No. 2: Renforcé Fr. 5.50

Remise spéciale pour masseurs

Seul Dépôt

Pharmacie Finck & Cie.

Genève



### Einige erprobte und bewährte Spezialitäten für die Fußpflege:

„Impermaplast“, wasserfestes Heftpflaster  
„Kanta“-Binden, festkantige Gazebinden  
„Bandoplast“, elast. Pflaster-Wundverband

Idealbinden, „Forma“ u. „Sidal“  
Compressyl-Salbenkomresse  
Floc-Zupfwatte



Offerten bereitwillig:

Verbandstoff-Fabrik Zürich A.-G., Zürich 8

## Vadret A.-G. Zürich

Schimmelstraße 1

Alles für die praktische  
Fuß-Orthopädie

Fuß-Stützen und Ban-  
dagen in diversen Aus-  
führungen

Beste Schweizerfabrikate!

Verlangen Sie Katalog  
und Preisliste



Schweizerische Unfallversicherungs-Gesellschaft  
in Winterthur

Mitglieder des Fachverbandes staatlich  
geprüfter Masseure und Masseusen ge-  
niesen Vorzugsprämien für die Ver-  
sicherung der gesetzlichen Haftpflicht.  
Anmeldungen sind an das Zentralsekre-  
tarat (J. Boßhard, Badanstalt, Thalwil)  
zu richten.